



Nos organisations syndicales se retrouvent autour d'un manifeste « *le travail social : avec des professionnels promoteurs de droits et de lien social* ». Elles réaffirment la prééminence des valeurs fondamentales d'humanisme et de solidarité s'appuyant sur les textes définissant l'intervention des travailleurs sociaux, et appellent à la restauration des droits sociaux fondamentaux pour tout citoyen !

■ Pour la restauration des droits fondamentaux des usagers

- Le droit au travail, à un salaire décent ou à un revenu de substitution,
- Le droit au logement,
- Le droit à la santé,
- Les droits des enfants et des familles,
- Le droit au respect de la vie privée.

■ Pour un engagement de l'Etat aux côtés du service public territorial

■ Pour la remise en cause du nouveau management dicté par des choix budgétaires au sein du travail social

■ Pour la défense du travail social au service des usagers

Dans un contexte social dégradé accentuant inégalités et paupérisation d'une partie de plus en plus importante de la population, nous nous saisisons de toute occasion pour faire entendre la voix de toutes celles et de tous ceux qui, dans leur pratique quotidienne, concourent à la défense des droits des plus démunis et à la réappropriation de leur intégrité physique et morale.

Nous interviendrons dans les débats lors des assises interrégionales puis des États généraux du travail social pour exiger d'autres réponses à la crise et des moyens pour un travail social de qualité.

■ **Parce que le nouvel espace statutaire de la catégorie B ne répond pas aux revendications des personnels**, nous interviendrons également pour rappeler les engagements de campagne de revalorisation statutaire et salariale des travailleurs sociaux.

■ **Pour la reconnaissance des diplômes d'État Bac+3 au niveau II français et le reclassement des assistants sociaux, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants et conseillers en économie sociale et familiale en catégorie A type.**

■ **Pour un vrai déroulement de carrière en catégorie A pour les conseillers sociaux éducatifs.**

Dans un premier temps, nos 4 organisations syndicales signataires appellent

à un rassemblement le 8 octobre 2013

à l'occasion du colloque organisé par le CSFPT, le CNFPT et la FNCDG sur le thème :
« *Quelles évolutions pour la filière sanitaire et sociale de la FPT ?* » pour défendre nos qualifications.

LE RENDEZ-VOUS EST FIXE À 13 h00

35 BOULEVARD DES INVALIDES A PARIS – FACE AU CONSEIL RÉGIONAL D'ILE DE FRANCE